



Compte-rendu du comité technique local (CTL) du 16/11/2018

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du CTL du 27/06/18 (pour avis)
- 2 – Modification temporaire des horaires d'ouverture des SPF (pour avis)
- 3 – Présentation du tableau de bord de veille sociale (pour information)
- 4 – Point d'étape des groupes de travail du pôle gestion fiscale (GT géomètres, CSP des particuliers et mise en place d'un pôle réquisition aux SPF-SPFE) (pour information)
- 5 – Point d'actualité du pôle ressources humaines (Sirius/DUERP 2018-2019/Télétravail) (pour information)
- 6 – Questions diverses

Déclarations liminaires

En introduction de ce CTL, FO et SFP ont lu une déclaration liminaire tandis que la CGT s'est contentée d'une intervention orale. La CFTC n'a pas fait de déclaration.

Le directeur a répondu à chaque point soulevé par les organisations syndicales (OS) :

- Élections : SFP regrette le manque de convivialité du vote électronique. Pour le directeur, le numérique est dans l'ère du temps. La CGT rappelle qu'un tiers de la population connaît de grandes difficultés avec le numérique et que des collègues ont des difficultés à s'inscrire au vote électronique.
- Prélèvement à la source (PAS) : face aux nombreuses inquiétudes des OS, le directeur est confiant même s'il s'attend à quelques réglages supplémentaires.
- Trésorerie de Grésy sur Isère, qui ferme au 01/01/2019 : la direction va rencontrer à nouveau individuellement les agents.
- Autres trésoreries dont la fermeture est abandonnée : les agents restent. Un chef de poste est réimplanté à la trésorerie du Châtelard et à celle de Lanslebourg Val Cenis.
- La CGT a fait part de ses inquiétudes sur l'accueil face à l'attitude de plus en plus agressive des usagers (liées au PAS notamment) en citant les incidents qui se sont déroulés à Perpignan où les agents ont été séquestrés par les usagers ; le directeur n'était pas au courant.
- FO trouve que la date de ce CTL est mal placée juste avant les élections et s'interroge sur les ponts naturels 2019. Ceux-ci seront abordés lors du prochain CTL en janvier 2019.
- Une réunion des directeurs aura lieu le 28/11 à Bercy avec le ministre. Une autre réunion aura lieu le 12/12 avec le gouvernement.
- Refus éventuel de congés en 2019 : la DG a adressé aux directions locales ses recommandations pour mobiliser les personnels en début d'année dans le cadre du PAS. La mise en œuvre de ces recommandations appartient à la direction locale. Le directeur ne veut pas être directif et fait confiance aux chefs de services. En fait le problème va surtout se poser pour les vacances scolaires de février. La CGT attire l'attention sur la contradiction entre l'exigence d'une « présence significative » souhaitée et la logique de suppression de postes qui se poursuit. Elle fait observer, par ailleurs, que la pression sur les congés laisse déjà augurer de mouvements de grève dans les centres de contact, ce qui ne manquera d'impacter les services.

1 – Approbation du procès-verbal du CTL du 27/06/18 (pour avis)

Vote pour des OS à l'unanimité

2 – Modification temporaire des horaires d'ouverture des SPF (pour avis)

Le directeur a souhaité demander l'avis des OS plutôt que de soumettre ce point de l'ordre du jour pour information, afin de favoriser le dialogue social local.

*Afin de traiter dans les meilleures conditions les actes et déclarations reçues par les SPF et SPFE de la Savoie en cette fin d'année 2018, un dispositif exceptionnel d'aménagement des horaires d'ouverture au public de ces services est mis en place. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des 23 mesures préconisées par la DGFIP dans une note du 26/09/2018. En complément de leur fermeture hebdomadaire actuelle du vendredi, les SPF de Chambéry seront exceptionnellement **fermés au public tous les après-midi du 27 novembre au 31 décembre 2018**. En outre, ces services seront également totalement fermés les lundi 24 et 31 décembre 2018 et le mercredi 2 janvier 2019.*

L'objectif est de résorber les comptes d'imputations provisoires (CIP) dont le montant s'élève à 1,9 milliards d'euros (!). Priorité est donnée aux actes anciens (dont certains en Savoie remontent à 2015) qu'on a mis de côté faute de moyens. Pendant cette période, les actes notariés pourront être déposés en retard sans pénalités.

Au final se posent le problème des suppressions d'emplois dans les SPF et le problème du transfert de l'enregistrement vers les SPF avec la perte de sachants, les collègues n'ayant pas voulu suivre la mission. Le retard des SPF étant dû à un problème d'emploi, CGT et SFP votent contre (6 voix) tandis que FO et CFTC s'abstiennent (2 voix).

3 – Présentation du tableau de bord de veille sociale (pour information)

Le TBVS se compose de :

- six indicateurs socles communs centrés sur les enjeux du travail et apportant un éclairage sur les collectifs professionnels : taux de couverture des effectifs, nombre de périodes de congés de maladie de courte durée de moins de cinq jours, nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne-temps, nombre d'écrêtements des horaires variables, volume horaire écrêté et taux de rotation des agents.
- quatre indicateurs complémentaires déterminés localement à l'issue du CTL du 6 mars 2018 : ancienneté des agents au sein de leur service, catégorie de services, et au niveau de la direction, nombre d'arrêts ou de jours pour congés de maladie ordinaire (COM), nombre de demandes de mutations déposées et non satisfaites et taux de refus de participation à l'entretien professionnel.

À la lecture du TBVS 2017, l'attention est appelée sur certains services : beaucoup de trésoreries (Le Châtelard, La Rochette, Saint-Michel de Maurienne, Uguine...), SPF-SPFE, CDIF de Moutiers et SIE de Moutiers.

4 – Point d'étape des groupes de travail du pôle gestion fiscale (GT géomètres, CSP des particuliers et mise en place d'un pôle réquisition aux SPF-SPFE) (pour information)

- Transfert du CSP d'initiative des particuliers vers le PCRP

Par note CF-1A n°2017/11/2883 du 24 avril 2018, le DGFIP a acté le transfert d'ici 2019 du CSP d'initiative des particuliers des SIP vers le PCRP pour les départements dans lesquels cela n'aurait pas déjà été réalisé. Cette note a fait l'objet d'une réunion de présentation le 15 mai 2018 aux agents du PCRP en présence d'agents et responsables de SIP, à l'issue de laquelle il a été décidé de mettre en oeuvre un groupe de travail visant à définir les modalités d'organisation de la période transitoire 2018-2019, la mutualisation des connaissances et l'exercice de la mission au sein du PCRP. Le GT s'est réuni le 5 juillet 2018 et le 13 novembre et sera suivie d'une ultime réunion conclusive d'ici la présentation du sujet au CTL de janvier.

À l'heure actuelle, pas d'informations sur le transfert d'emplois des SIP vers le PCRP. Pour décider de ces emplois, la direction est en attente du GT conclusif du 18/12/2018 et du comité technique de réseau (CTR) emplois. Cependant, M FEGAR considère toujours qu'il y a trop d'emplois en PCRP par rapport aux PCE.

La direction n'a pas répondu à nos interrogations sur le CSP de régularisation.

La CGT soulève le fait qu'avant même de parler d'intégration des CSP, il faut faire le bilan du pôle patrimonial et du PCRP, ce qui n'a pas été fait. Se pose également le problème du pilotage des PCRP : le directeur privilégie un pilotage unique (un seul pôle) mais dans ce cas les OS demandent à ce qu'il n'y ait pas qu'un seul chef de service.

- Groupe de travail « Nouvelles orientations des travaux des géomètres »

Une première réunion s'est tenue le 5 novembre 2018 pour présenter la note nationale du 5 février 2018 sur la réorientation des géomètres sur les travaux fiscaux. Dans le cadre de cette présentation, il a été précisé que la réorientation progressive d'une partie de l'activité des géomètres s'inscrit dans un contexte de renforcement de la coopération entre la DGFIP et les collectivités territoriales visant une plus grande fiabilisation des bases d'imposition des impôts locaux. Le périmètre des missions susceptible d'entrer dans le cadre de cette réorientation a fait l'objet de nombreux échanges avec les participants. Une restitution de leurs réflexions est attendue le 23 novembre prochain. Une prochaine réunion du groupe de travail est fixée le 29 novembre 2018. Les responsables des SIP rapprochés et leurs équipes foncières y seront conviés.

M FEGAR a réaffirmé sa volonté de réorienter progressivement les géomètres sur les travaux fiscaux, mais il souhaite que les géomètres restent sur le terrain.

Le directeur a informé les OS qu'une nouvelle forme d'organisation de la mission foncière est à venir. La mission d'audit sur le foncier est terminée, la direction est en attente des conclusions et nous avons demandé leur communication.

- Projet de mise en place d'un dispositif d'entraide entre les deux SPF

Constats : Dégradation du délai de publication plus important au SPFE : 240 jours au 30/09/2018 et 191 jours au SPF1. Méthode de traitement des réquisitions différente entre les deux SPF. Stock important de radiations à traiter au SPF1.

Objectif : Le projet de mise en place d'un dispositif d'entraide entre les deux SPF a été étudié lors des réunions du 24/09/2018 et du 8/10/2018 avec les responsables de service et leurs adjoints. Ce projet vise à diminuer le délai de publication au SPFE, harmoniser les méthodes de travail en matière de traitement des réquisitions, préparer la mise en place de l'accès des notaires au fichier

-ANF- (un pilotage dédié en période de double commande – période de deux mois – à compter du 1er avril 2019) et apurer le stock de radiation au SPF1. Si ce dispositif est adopté, un protocole d'entraide entre les deux SPF sera signé.

Pilotage de la mission : *Il est proposé que le pilotage et le traitement des réquisitions soient pris en charge par le SPF1 avec le concours d'un agent du SPFE. Exceptionnellement et ponctuellement, pour faire face à un fort pic d'activité, le SPF1 pourra solliciter l'aide du SPFE. En contrepartie, le SPFE aidera le SPF1 dans le traitement du stock des radiations.*

Présentation du projet : *les échanges avec les agents de chaque service auront lieu le 12 novembre prochain.*

Mesures exceptionnelles mises en œuvre dans le cadre de l'apurement des comptes d'imputation provisoire des SPF et SPFE : *En Savoie, les principales mesures retenues dans le cadre du plan national d'action d'apurement des CIP sont les suivantes :*

- Dialogue avec les notaires afin de fluidifier les dépôts en fin d'année ;*
- Aménagement exceptionnel des horaires d'ouverture au public (cf fiche CT correspondante) ;*
- Développement de la polyvalence des agents de l'enregistrement au SPFE ;*
- Débrayage du traitement intégral en matière d'enregistrement ;*
- Pilotage renforcé par le Pole fiscal : points d'étape hebdomadaires avec les chefs de service, mise en place d'un suivi extra-Fidji des virements dématérialisés perçus non affectés sur la base des envois du bureau GF3B et identification des déclarations à enjeux non traitées avec l'aide de la mission départementale d'audit.*

Ce qu'il faut retenir des échanges au cours du CTL :

- Le protocole du dispositif d'entraide entre les deux SPF n'est pas encore rédigé. Le projet a été présenté aux agents le 12/11 et il sera soumis à l'avis du CTL.
- Le directeur a informé les OS que la fusion des deux SPF aura bien lieu mais pas avant 2020, car la fusion des deux SPF n'est pas possible tant que l'accès des notaires au fichier immobilier n'est pas réglé. De plus, il y a un calendrier national à respecter. Il n'y aura qu'un seul responsable de service une fois les SPF fusionnés.
- Sur la mise en place des fiches de travail : la direction a besoin d'objectiver et de quantifier les actes simples et les actes complexes (besoin statistique) car il y a peut-être un problème de répartition du travail.
- Il y a également un problème d'accès aux formations (manque de places à Lyon). La direction réfléchit à une formation conjointe avec le 74.
- La direction développe actuellement des partenariats avec certains notaires pour automatiser la transmission des actes en considérant que certains points ne seront pas contrôlés : on va vers des contrôles allégés. Pour la CGT, on se dirige à terme vers une **externalisation de la mission exercée par les SPF**, ce que le directeur ne nie pas.
- Le nombre important de réquisitions en Savoie peut expliquer le retard.

5 – Point d'actualité du pôle ressources humaines (Sirhius, DUERP 2018-2019, Télétravail) (pour information)

- **Sirhius :** bascule applicative effectuée en mai 2018. Les centres de services ressources humaines (CSRH) et le service d'information aux agents (SIA) entrent en service le 19/11/2018. Les CSRH s'occupent de l'environnement paye.
- **DUERP :** un groupe de travail se réunira en début d'année prochaine pour élaborer le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et le PAP (plan annuel de prévention). Le nouvel assistant de prévention, M Jérôme Pienne, débutera début janvier.

- Télétravail : la DG avait proposé lors du dernier GT « Télétravail » du 06/09/2018 d'organiser fin septembre – début octobre 2018 le déploiement du télétravail dans le cadre d'une circulaire pour une mise en œuvre effective du télétravail au cours du premier trimestre 2019. À ce jour, nous sommes toujours en attente de la circulaire !

6 – Questions diverses

- Trois communes nouvelles en Savoie au 01/01/2019 (suite à fusions de communes) : Saint-Genix-les-Villages, La Tour-en-Maurienne, Grand-Aigueblanche
- Le recrutement du nouveau délégué de l'action sociale aura lieu lors du CDAS (comité départemental d'action social) prévu jeudi 22/11/2018
- SFP demande un point sur la vidéosurveillance à l'ordre du jour d'un prochain CTL
- Discussion sur le refus des temps partiels par le chef de service et la direction : la direction reconnaît qu'elle peut en refuser au vu des nécessités de services. Pour elle le temps partiel n'est pas automatique, hors temps partiel de droit.
- Élections professionnelles : le « scellement » des urnes aura lieu le 26/11.

Le prochain CTL aura lieu le mardi 15 janvier 2019 en deux temps : autres sujets le matin, suppressions d'emplois l'après-midi.

Le CTR emplois devrait avoir lieu le 11/12, la veille de la réunion des directeurs avec le Gouvernement.